L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 1er AOUT 1865. [Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 1er AOUT.

A la Deuxième Page on trouvera
Le Feuilleton,
Le départ des bateaux et navires,
Des ventes par le shérif,
Et des ventes par des auctioneers,
Ainsi que nombre de nouvelles annonces.

Ventes à l'encan de ce jour.

☞ Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—Marchandises sèches, toile d'Irlande, linge, nansou, indienne, coton, chemises, &c.

Par S. Guibaudi, à l'encoignure des rues Bons Enfans et Dolton—L'installation complète de meubles, vaisselle, &c.

Par J. F. Bolieau, au coin des rues Magnolia et Drayton,—Plats côtes décossés, lourds, sante, &c.

ARRIVAGE—Voici la liste des passagers du steamer *République* qui, expédié le 19 de New York pour la Nouvelle Orléans, a traversé la barre hier à 7 heures du matin.

Mme Mary Rowland, D. R. Phillips, M E Hawes, J M Jones, Lebarron Drury, Jos Ehlbert, A Amiel, Chas Delpit, R F Dunlavy et femme, Miles Dunn, Mile J Dunn, Mme Grillet et enfant, Chas Vinsey, Chas Ehlers, Wm O'Donnell, Leopold Levi.

L'ARMEE D'OBSERVATION.

Une dépêche du Nord dit "qu'il y a danger imminent de troubles avec le Mexique." A l'appui de cette assertion les partisans de la guerre font valoir l'arrivée sur les bords du Rio Grande des troupes du quatrième corps d'armée qui étaient campées aux environs de la Nouvelle-Orléans. On cite encore dans le même sens le discours prononcé récemment par M. Blair dans le Maryland. Cet homme d'Etat, qui est un des confidents du président Johnson, a blâmé M. Seward d'avoir compromis le gouvernement, en permettant à M. Bigelow de dire à M. Drouyn de l'Huys que les Etats-Unis ne tenteraient pas la guerre au Mexique pour une forme de gouvernement. Enfin, n'est-on croire' une dépêche adressée le 21 juillet de Washington au *Herald*, M. Bigelow aurait protesté contre la version donnée à ses paroles par M Rouher dans les débats du Corps Législatif, et M. Drouyn de l'Huys aurait admis l'exactitude de la déclaration du ministre américain.

On réchauffe si souvent cette question mexicaine que nous ne pouvons dire ce qui se cache sous ces rumeurs d'intervention constamment remises en circulation. Y a-t-il réellement désaccord entre la politique conciliatrice de M Seward et les vues arrêtées ou les tendances du président? On bien ne faut-il voir dans l'agitation de cette question brûlante qu'un moyen de détourner l'attention publique du travail de réorganisation politique qui s'opère dans le Sud? C'est ce que nous ne pouvons décider pour le moment. Cependant, nous sommes convaincus que le danger est loin d'être imminent, malgré les affirmations du télégraphe.

Ce n'est qu'en décembre seulement que s'ouvrira le Congrès, et il est invraisemblable que le président Johnson commette l'imprudence de compromettre le pays par quelque acte d'agression, et qu'il s'arrête de prendre sur lui la responsabilité d'une guerre qui remettrait en question tous les avantages gagnés par les Etats Unis depuis quelques mois. Il n'y a pas, sur la frontière, de danger d'un conflit immédiat. Nous n'en voyons pas davantage dans un avenir prochain: car il nous semble évident que si l'administration à Washington avait des intentions hostiles à l'égard du Mexique, elle devrait faire d'immenses préparatifs en prévision d'une guerre avec la France. Or, le licenciement des armées civiques, et le désarmement des flottes n'est pas le préludé d'une lutte avec une des deux plus grandes puissances maritimes du monde.

Quelle signification devons nous donc attribuer à l'envoi de troupes au Texas, en admettant que ce nombre dépasse celui que justifient les nécessités du service? C'est, selon nous, que le président Johnson n'a voulu préjuger ni dans un sens ni dans l'autre la question mexicaine. En plaçant une armée d'observation sur les frontières du Mexique, il laisse les choses dans le *statu quo* jusqu'à la réunion du Congrès. Si d'ici là les événements ont marché au Mexique de façon à enlever tout espoir aux partisans de l'ordre et que le Congrès soit disposé à reconnaître l'empire comme un fait incontestable, il n'aura qu'à retirer cette armée, dont la présence sera facile à expliquer par l'anarchie qui régnait au Texas à l'époque où elle y a été envoyée.

Dans le cas contraire, si un conflit surgit ou devient inévitable d'après l'attitude qu'aura prise le Congrès, le gouvernement fédéral aura déjà sur les bords du Rio Grande une armée d'observation qui formera le noyau ou l'avant-garde d'une grande armée d'invasion; il aura aussi des postes militaires fortifiés échelonnés tout le long de la frontière, des approvisionnements et des munitions accumulés peut-être dans ces postes. Le président Johnson évitera ainsi le reproche de n'avoir pris aucune précaution en vue de l'éventualité d'une guerre avec Maximilien et son protecteur Napoléon III.

EN un autre point de vue, c'est une tactique assez commune lorsqu'on est en négociations avec une puissance sur une question délicate, d'assumer une attitude hostile, même lorsqu'on n'a aucune intention belliqueuse, s'il n'est sur l'esprit de son adversaire. Vis à vis d'une puissance telle que la France et d'un homme d'Etat tel que l'empereur Napoléon, un jeu comme celui là n'a pas beaucoup de chances de réussir. Mais cette raison ajoutée à celles que nous donnons plus haut, et au désir que peut avoir M. Johnson de caresser le libre populaire en exploitant ses instincts et ses préjugés, nous semble une explication suffisante de la présence d'une quarantaine de mille hommes répartis dans le vaste territoire du Texas. Nous ne croyons pas qu'il y ait encore lieu de donner l'alarme et nous persistons dans l'opinion que nous avons déjà émise au sujet des projets d'intervention qu'on prête trop facilement au gouvernement de Etats-Unis.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, *No 46, rue de Chartres.*

31 juillet 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	81	27
midi	87	30
3 heures du soir	92	33
6 heures	90	32

RECTIFICATION—Nous avons nommé hier M. Eternod dans notre mention des faits qui ont amené l'arrestation de M Campbell et de Mme Fidèle. C'est une erreur. Nous aurions dû écrire Tarnot.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté hier matin, à deux heures, au coin des rues Moreau et Bagatelle, dans une bâtisse occupée par un bagnoir, un cafetier et un épicier. Le feu n'est déclaré dans la cuisine.

La maison est entièrement détruite. Elle appartenait à M. Semmes.

COUR PREVOTALE.—Edward Reilly, watchman d'une pirogue du gouvernement, a été traduit, hier, devant le Prévôt. La police le surprit, ce matin, emportant un pantalon blanc et une douzaine de chemises de marine—propriété de l'oncle Sam. Le sergent Collins fut chargé l'accusé et y découvrit sept douzaines de paires de chaussons bleus cachés sous le matelas du lit. Reilly ne s'est pas encore défendu.

—MM. Trivett et Thing sont venus répondre à l'accusation d'avoir trompé dans l'achat de chevaux qui appartenaient au gouvernement et ont été amenés à leurs écuries par Geo Dumbrique déclaré coupable tout récemment. Le témoignage du soldat qui avait conclu le marché avec Dumbrique était fort compromettant; il a été prouvé, néanmoins, que non seulement ils n'avaient pas eu l'intention d'acheter les animaux, mais encore que M. Trivett faisait toujours rendre aux propriétaires les chevaux volés, laissés à l'écurie.—Le magistrat les a condamnés chacun à $250 d'amende. Ils pourront faire appel au général commandant.

SOLDATS ET PROPRIETAIRE.—Une dépêche transmise au chef de Police annonce à cet officier que des soldats étaient sur le point de commettre des déprédations dans un jardin au coin des rues Adams et Bons Enfans; le propriétaire ayant voulu les en empêcher, ils tirent feu sur lui et l'obligèrent à battre en retraite.

BUGGY ET CHEVAL.—On a trouvé, au No 37 de la rue Washington, un buggy auquel était attelé un cheval gris. L'animal et le véhicule sont assez épuvés.

JOUEURS—La police vient d'arrêter, dans la rue St Philippe, treize joueurs qui sont accusés de contravention aux ordres militaires.

Nouvelles Télégraphiques,

Dates de New York du 29.

ELECTIONS EN VIRGINIE.

Le général Terry les déclare nulles.

OPERATIONS DESTRUCTIVES DU SERVIANDOAH.

Etat critique de Jeff. Davis.

Démarches du général Dick Taylor.

PRONUNCIAMENTO DE SANTA ANNA CONTRE L'EMPIRE.

FORT A 143 3/4.

LE COTON A 48.

Nouvelles d'Europe.

(*Dépêches du Texas.*)

New York, 29 juillet—Le juge Wylie, de la Cour de District des Etats-Unis, a accordé hier un *writ* sur le secrétaire McCulloch pour qu'il dise la raison pour laquelle il ne serait pas tenu au mandamus l'obligeant de payer la reclamation de MM. R. H. Porter, s'élevant à $100,000 en raison de mulets pris pour le service des Etats-Unis pendant l'expédition d'Albert Sydney Johnston en Mormonie.

Le théâtre assistant avait ordonnancé la somme en 1861, mais M. Chase refusa de payer le conseil. Il a dit que McCulloch avait consenti à la procédure, attendu qu'il devrait régler cette affaire.

Un journal de Philadelphie a une dépêche annonçant que le général Terry a lancé un ordre qui déclare nulles les élections récentes en Virginie, et qui interdit aux candidats d'user l'exercice de leurs fonctions.

Les journaux de Richmond, néanmoins, ne font aucune mention de suppression et disent que cette affaire a été considérée par le gouverneur Pierpont qui a dit aux membres du conseil qu'ils pouvaient réorganiser aussitôt que cela leur conviendrait et installer le nouveau maître.

Nombre de prisonnières confédérées ont quitté Cow's escorte, hier par le vapeur de New York, allant aux Etats-Unis, et ils seront interrogés. On n'a pas savoir quels étaient ces prisonniers.

Les 5-20 sont à 106 ce jour-ci.

Les embarquements d'espèces ont été de plus de $3,000,000.

Le sterling n'a pas varié.

L'or a terme à 143 3/4.

Le coton est plus ferme à 48.

La farine a baissé de 10 à 25 cents. Le porc a baissé. Le pétrole est resté à $31 le 42 en comptant. Le whiskey est ferme à $1 15 à $1 16.

La hausse de l'or hier soir a été occasionnée par une dépêche mexicaine annonçant la cessation des ventes d'or du trésor, cessation qui a coïncidé avec l'arrivée de la dépêche.

Viol.

Un outrage atroce a été commis dans la Grande rue sur la personne d'une jeune dame demeurant à Middletown, Connecticut, par trois soldats de retour, qui, après l'avoir violée l'un après l'autre dans les bois, l'ont dépouillée de ses vêtements et abandonnée.

Le pirate *Shenandoah* croise dans les eaux de la mer Arctique, capturant les baleinières. Huit ont été détruites et on a donné des bons.

Les destructions opérées par des ouragans et des inondations dans l'Ohio, le Connecticut et dans d'autres Etats, font présager une pauvre récolte pour cette année.

De plus que Jeff. Davis ne survive pas à son emprisonnement, on lui a donnée la permission de faire chaque jour une promenade sur les remparts du Fort Monroe. Il garde un dignes silence et déclare toutes faveurs. Il n'éprouve aucun abattement d'esprit et a le ferme espoir d'être acquitté.

Exportations des 5-20.

New York, 25 juillet, à huit heures, l'or était à 45 3/8.

Les grands envois des émissions du gouvernement ont quelque peu aiguisé le marché de l'or et ont mis les agents étrangers à même de remplir les ordres européens.

On a disposé pour l'exportation d'un million environ de vieux 5-20.

Après la bourse les cotes sont remontées à 106 et à 106 1/4 pour les nouvelles émissions.

L'argent est actif et sans changement. L'escompte languit.

Le change est plus actif, mais les achats étrangers de 5-20 supplieront aux $700,000 qui sont venus.

Les cotes sont les mêmes.

Les secrétaires du Trésor ont adressé à Simeon Draper une lettre annonçant l'abolition du droit de 10 sur chaque livre de coton embarqué. Ce droit, ainsi que toutes les autres taxes et restrictions, est aboli par la proclamation du président du 13 juin.

Pas de nouvelles de la flotte du cable.

Frontière mexicaine.

New York, 29 juillet—Une correspondance du Texas dit que la plus grande partie des troupes qu'on voit échelonner le long du Rio Grande Grande est arrêtée à Brownsville. La ligne de postes s'étend de l'embouchure de ce fleuve à une distance au-dessus de Brownsville.

Il n'y a pas de négociants rebelles à Brownsville, ni plus de commerce, excepté le mouvement fait par la présence de l'armée.

La batterie de six pièces de canon cédée pour $17,000 aux impérialistes lors de l'évacuation des rebelles, a été rendue au commandant fédéral, par ordre de Maximilien.

Au commencement de ce mois 1,200 soldats français, venant de France, sont débarqués à Tampico et on en attendait 1,200 de plus.

New-York, 29 juillet—La mortalité était de 7 heures jusqu'à midi, a 55, à l'ombre.

Une dépêche de Washington au *Herald* dit que l'éditeur de l'*Atlantic* (Memphis *Appeal*) a été pendu.

Le *Tribune* dit que l'objet du voyage de Dick Taylor à Washington est d'importuner le président Johnson pour obtenir une entrevue avec Jeff Davis.

Le major général Dodge a été assigné au commandement de toutes les forces des Etats Unis servant dans le Kansas, le Colorado, le Nebraska, le Montana et cette partie du Dacotah, située à l'Ouest et au Sud de la rivière Missouri.

Le général Pleasanton a été assigné au commandement du département du Wisconsin.

Des avis de Hayti disent que les révolutionnaires tiennent toujours Hyppolite et enterrent sans les centres de toutes villes que de vivre plus longtemps sous le gouvernement de Giffrard.

Salvane, le chef des rebelles, a lancé une proclamation qui il fait sonner les mots de liberté, fraternité, &c, et où il prétend avoir toujours été victorieux dans les batailles qu'il a livrées, et avoir trois fois mis l'armée de Geffrard en déroute.

New York, 28 juillet—Le juge Coyler a accordé un writ sur le secrétaire McCulloch dans l'affaire Porter.

M. Chase a refusé de payer le bureau d'inspecteurs de l'académie de West Point. Dans leur rapport ils recommandent que la surintendante soit ouverte à toute classe, sans bien qu'aux ingénieurs; que les cadets soit graduellement élevé à 400 et que aucun sujet ne puisse y être admis avant qu'il ait atteint l'âge de 17 ans.

Récidive de Santa Anna.

New York, 29 juillet—Santa Anna demeure maintenant dans l'île de St-Thomas. Il a lancé un pronunciamento où il dénonce l'établissement de l'empire du Mexique, fait un appel à la démocratie et engage les Mexicains à combattre les envahisseurs.

Il dit qu'il fut forcé de faire une déclaration favorable à l'intervention française, uniquement pour avoir la permission d'aller voir sa femme qui était malade à Mexico.

Les cinq-personnes prises dernièrement sur la côte de la Floride, pendant qu'elles tachaient de fuir sur un petit bateau, ont été envoyées plier au fort Lafayette comme prisonniers politiques.

New York, 29 juillet—Le lieut. gén. Grant est sa famille sont attendus ici par le train de 5 heures du soir.

Le Président a nommé Saml. S. Day, renseigneur, et M. A. Williams, registre, au bureau des terres de la Nile-Orléans.

NOUVELLES D'EUROPE.

Cap Race, 29 juillet—Le steamer *City of New York*, parti de Liverpool le 19, a touché ici.

Il a passé le *Great Eastern* au large de Valentia dans la matinée du 19.

Les élections anglaises absorbent toujours l'attention.

Les libéraux ont gagné 18 membres. M. Gladstone a été défait à Oxford.

Liverpool, 19 juillet—Les ventes de coton pour les deux derniers jours ont été de 11,000 balles. Les marchés, à la clôture, avait une tendance à la baisse.

Consolidés: 90.

Le *City of New York* apporte la nouvelle que M. Gladstone se présente maintenant aux électeurs de South Lancaster.

Il y a engagement de mariage entre le prince d'Orange et la princesse Helene.

La choléra sévit avec décès en Egypte.

Aucun navire américain n'a souffert dans la dernière tempête.

Le steamer *Iona* a été relâché.

Le navire *William Vail*, expédié de Cardiff pour Mobile, a relâché à Queenstown le 16 par suite d'une voie d'eau que les pompes n'avaient pu tranchir.

LE LOUISIANAIS—Tel est le titre d'un nouveau journal qui doit paraître prochainement à St Jacques et dont nous avons sous les yeux le prospectus signé de MM. J. Gentil et A. V. Romain. Les idées élevées et patriotiques que nous y trouvons exprimées dans un style ardent et chaleureux nous donnent l'assurance que nous aurons dans notre nouveau confrère un utile collaborateur. On en jugera par les extraits suivants:

Citoyens de St Jacques:

La guerre est terminée, l'Union se reconstitue. Devons nous rester spectateurs passifs d'une lutte politique et exclure on nos intérêts les plus chers sont en jeu? Pouvons nous plus rester sourds aux cri de la patrie réclamant le concours actif de tous les intelligences et de tous les cœurs? Faut-il consentir à la mort?—A l'heure suprême du danger, l'abstention est un crime. Abdiquer, c'est mourir.

L'heure commande.

Nous nous soumettons sans murmure aux arrêts d'une Providence qui ne permet pas toujours à l'homme de réaliser son rêve d'indépendance, mais qui lui laisse au cœur l'amour de la justice, la soif du bien, l'aspiration vers la liberté.

Nous nous soumettons sans murmure aux arrêts décrétés de l'Histoire, un fait accomplit qui tranche et commande à la décision du Pouvoir qui s'affirme par le triomphe.

Mais il ne faut pas que nos libertés soient foulées aux pieds et nos droits méconnus. Il ne faut pas qu'un despotisme militaire, dur et brutal représentant de la force, détruise à tout jamais l'œuvre glorieuse de nos pères et crée parmi nous l'ombre des Cosaïs et des hordes.

Au reste, nous n'avons rien à craindre. La Constitution des Etats-Unis ne doit pas cesser d'être notre Bible. Elle est notre gloire, qu'elle le soit toujours. Groupons nous autour d'elle comme autour de l'arche, invoquons la défendons par le vote, par la parole et la plume. A la moderne tribune du village comme à la tribune retentissante du Congrès, aux Conventions d'Etat comme à la Convention nationale, dans le Collège et dans l'école avec Webster, Calhoun et Clay, partout, toujours, aux heures de doute et de foi, en public des valeurs et des enfouissures, en toute des proscriptions, au nom de la vieille et glorieuse.

C'est le Code des droits humains, elle ne reconnaît pas les tyrans.

D'importantes questions de travail et d'organisation sont à l'ordre du jour. L'humanité et l'économie politique ne sont point irréconciliables. La solution des problèmes pour est dans la bonne volonté. Ayons cette bonne volonté, travaillons avec ensemble, pauvres et riches, n'ayons ni amertume, ni parti pris, ni arrière pensée, ne méfions ni les droits du faible, ni ceux du fort, montrons l'énergie du juteur intelligent et ferme qui ne se reconnaît que le droit d'allonger l'enfant sur berceau, ayons foi dans l'avenir qui gagent les désastres, retrempe les mœurs si pacifiés les coeurs. Soyons hommes et chrétiens!

Alors tout se réorganisera, tout retrouvera son niveau, tout remontera à la lumière. La renaissance nouvelle aura prise place de la banqueroute et le travail celle du vagabondage.

Citoyens, telles sont les raisons qui nous forcent à rompre le silence et à fonder aujourd'hui le *Louisianais*, journal hebdomadaire, rédigé en français et en anglais.

Beaucoup ont plus de la sait que nous, personne n'a plus soif de la vérité et de la justice que les deux ouvriers qui réclament votre concours.

St. Jacques, 22 juillet 1865.

J. GENTIL,
A. V. ROMAIN.

LA MARQUE AUX ETATS UNIS.

Voici quelque chose à ajouter au chapitre des aménités disciplinaires employées dans l'armée des Etats Unis, telles que la punition par les pouces, la mise en croix, avec exposition au soleil, &c. Nous tirons les paragraphes suivants d'un long rapport inséré dans le *Times*, sur les opérations de la cour martiale qui siégeait dans Broome street et qui vient d'être dissoute:

"Le soldat Mott Anderson, du 5me d'artillerie des Etats Unis, a été condamné "à être marqué "d'une façon indélébile avec un fer rouge sur "l'omoplate droite, de la lettre D, longue d'un "pouce et demi," à la chaîne et un boulet de 24, à subir la tête rasée, &c, &c.

Charles B. Harris, du 11me régiment d'infanterie des Etats Unis, a été condamné "à être "marqué à la hache, sur la lettre D, "longue de trois pouces, à cinq ans de travaux forcés, &c, &c."

Exprès d'Adams—La compagnie de l'Exprès d'Adams a établi un service régulier entre la Nile Orléans et le Texas. Elle se chargera de fret, de paquets et de valeurs de toutes sortes pour Galveston, Houston, et les autres villes du Texas. Voir l'annonce.

COURTIERS DE CHANGE—On verra, aux annonces que MM. A. Delvaille et L. Joubert se sont associés pour faire les affaires de change. Leur expérience, leur probité et leur activité leur ont valu la confiance du public, qui, aussi n'en doutons pas, leur restera fidèle.

PORT ARCHITRE—Les voyageurs et les expéditeurs doivent se rendre sur le marchique vapeur SCIOTA qui est le bateau-marché. Il partira ce soir, mardi, et sera à cinq heures avec le capitaine John S. Wolfin comme commandant et Mr George A. Williamson pour faire les affaires du bateau.

TOUS LES ATTAKAPAS—Le bateau à vapeur SCIOTA, qui a été retiré du service régulier depuis le fait au pied de la rue Conti, partira aujourd'hui à midi pour les Attakapas. Le Sciota est sous le commandement du capitaine J. W. Barnes, et des vétérans de la marine, pendant que les affaires de bord seront faites par M. J. L. Carlin qui mérite à juste titre la confiance de tous.

CORPS LEGISLATIF.

Ajournement—Discours de clôture.

Le Corps Législatif français a terminé sa session le 1 juillet. La séance fut terminée par le discours suivant prononcé par M. le président Schneider:

M. LE PRESIDENT SCHNEIDER.

"Messieurs,

"Notre ordre du jour est épuisé et nous allons nous séparer sans doute jusqu'aux premiers jours de janvier, mais, auparavant, permettez-moi de vous adresser affectueusement quelques mots:

"Nous terminons une session laborieuse l'intérêt puissant qu'elle a excité dans le pays est un témoignage rendu au patriotisme éclairé, avec lequel le Corps Législatif a rempli son mandat autant qu'une preuve de l'importance des sujets que nous avons traités et de la liberté de vos discussions. (C'est vrai! très bien!)

"Toutes les grandes questions intérieures et extérieures ont retenti dans cette enceinte. Les controverses politiques, celles qui stimulent l'éloquence et parfois la passionnent, ont pris dans nos débats une large place. Je suis bien de m'en plaindre, parce qu'elles répondent à des préoccupations du dehors, parce qu'elles éclairent la nation, et qu'elles ne peuvent que fortifier un gouvernement tel que celui de l'Empereur. (Très bien! très bien!) Mais en même temps vous avez traité avec ampleur et sollicitude les grands intérêts économiques et financiers sur lesquels repose la prospérité générale. Vous avez ainsi exercé votre action sur tout ce qui touche aux progrès moraux et matériels de notre société.

"Nos débats ont fourni carrière, sur les bancs de la Chambre comme sur ceux du gouvernement, aux éminents orateurs dont la parole, depuis longtemps connue, est si justement admirée. Mais vous me permettrez de dire, à l'honneur de cette assemblée, et avec une satisfaction profonde, que nous avons vu se révéler cette année de nombreux et solides talents, qui doivent ajouter à la confiance du pays.

"Comme fruits de vos délibérations, vous offrez au ensemble de lois mûrement étudiées, vivement débattues, dont le caractère libéral et progressif répond à l'opinion publique.

"Mais il s'en faut que ce soit le seul résultat de vos travaux.

"Plusieurs projets de loi demeurent aujourd'hui à l'état de rapports, et, à l'égard des autres, l'étude est assez avancée pour qu'ils puissent venir au délibérations dès le début de la session prochaine. Il est naturel que tous n'aient pu arriver jusqu'à la discussion publique, car la session qui expire fut celle où la plus grand nombre de projets importants vous ont été soumis, et vous avez combiné et réalisé le travail de vos commissions. Je crois pouvoir dire qu'à aucune époque les projets de lois n'ont été étudiés avec plus de scrupule et d'indépendance (très bien!), et à l'appui de cette assertion, j'indique qu'au plus de quatre-vingt articles de loi ont été amendés sur l'initiative de la Chambre, d'accord avec le gouvernement. C'est là une preuve matérielle et saisissante de votre action législative. (Nouvelles marques d'approbation.)

"Messieurs, le Corps Législatif peut donc se séparer avec la conscience d'avoir efficacement travaillé au bien du pays. Il peut être assuré d'avoir répondu aux vœux de l'opinion publique en consolidant nos institutions par le concours loyal et dévoué qu'il a donné aux vues bienfaisantes et à la politique nationale de l'Empereur. (Vif assentiment.)

"En finissant, permettez-moi, Messieurs, d'ajouter un mot personnel pour vous exprimer ma reconnaissance.

"Ma tâche a commencé dans des circonstances cruelles qui ont établi entre nous un lien sympathique par la communauté de nos regrets. (Adhésion générale.) Je ne pouvais combler notre perte, mais je dévoile au moins tout mon dévouement; vous m'avez, Messieurs, encouragé et secondé par une bienveillance constante et générale, qui m'est en mon souvenir, comme elle sera un honneur de ma carrière politique. (Mouvement unanime d'approbation.) Je vous en remercie profondément (applaudissements prolongés sur tous les bancs.)

"Rien n'était plus à l'ordre du jour pour aujourd'hui, il pour les jours suivants, que termes des articles 41 et 42 de la Constitution, et conformément aux décrets impériaux des 25 janvier, 13 mai, 12 et 29 juin dernier, je déclare close, à partir de 1 juillet courant, la session législative de 1865."

L'Assemblée se sépare aux cris répétés de *Vive l'Empereur!*

La réunion est levée à six heures.

CLOTURE DU PARLEMENT ANGLAIS

MESSAGE DE LA REINE.

Mylords et Messieurs:

Nous avons reçu ordre de Sa Majesté de vous dégager d'une plus longue présence au parlement, et, en même temps, de vous transmettre la reconnaissance de Sa Majesté pour le zèle et pour l'assiduité avec lesquels vous vous vous êtes appliqués à remplir vos devoirs pendant la session qui est aujourd'hui arrivée à sa clôture.

Nous avons, en outre, l'ordre de vous informer que comme le présent parlement a maintenant duré presque pendant la période assignée par la loi à la durée des parlements, de sorte que vous n'entrerez pas dans une autre session avec utilité pour l'intérêt public, c'est l'intention de Sa Majesté de dissoudre immédiatement le parlement, et de publier les convocations pour en élire un nouveau.

Mais Sa Majesté ne peut prendre congé de vous sans vous exprimer le sentiment profond de Sa Majesté pour le zèle et l'esprit public que, pendant les six années de votre existence comme parlement vous avez constamment déployés dans l'accomplissement de vos importantes fonctions, et de vous adresser la recommandation de Sa Majesté pour les hommes et les mesures que vous avez rompues à son approbation comme ayant contribué à la prospérité des charges publiques, à l'encouragement de la Industrie, à l'augmentation de la richesse et au développement du bien-être et du bonheur du peuple de Sa Majesté.

Nous avons reçu ordre de vous dire que les relations de Sa Majesté avec les puissances étrangères sont amicales et satisfaisantes; Sa Majesté espère qu'il n'y a point de questions qui soient de nature à compromettre la paix de l'Europe.

Sa Majesté se réjouit que la guerre qui a duré dans l'Amérique du Nord soit terminée; l'espère que les deux causes par cette longue lutte pourront être séparées, et que la prospérité ont souffert du conflit.

Sa Majesté regrette que les conférences et les communications entre les provinces de l'Amérique du Nord, au sujet de ces provinces, en une seule confédération n'aient pas encore abouti à un résultat satisfaisant. Cette union apporterait une grande force aux provinces, et deviendrait la facilité de leur commerce et de leurs intérêts.

Sa Majesté a pris des assurances de dévouement et de la loyauté de la Nouvelle-Ecosse et de la Nouvelle-Angleterre.

Sa Majesté se réjouit de la continuation de la tranquillité et du développement des colonies et des domaines des Indes; et, de l'accroissement considérable que leurs importent aux matières premières de l'industrie manufacturière, ainsi que la guerre civile dans les Etats-Unis du Nord, préviennent la détour de la, qui a si longtemps embarrassé parmi la manufacturière de quelques-uns dans le Nord.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Sa Majesté vous ordonne de transmettre ses sincères remerciements pour les subsides dont vous avez décrétés à Sa Majesté pour le service de l'année présente, et pour la défense permanente des chantiers et des Sa Majesté.

Le traité commercial que Sa Majesté a récemment conclu avec la Prusse et les autres Etats qui composent l'union douanière allemande, vous sera officiellement communiqué par ordre de Sa Majesté. Sa Majesté espère que ce traité contribuera au développement des relations commerciales entre ce pays et l'Allemagne, et servira aux intérêts des différents pays parties.

Sa Majesté vous ordonne de vous assurer que son attention continuera à être dirigée vers toutes les mesures qui pourront être prises pour étendre et pour établir sur une base solide le commerce entre les domaines de Sa Majesté et les [illegible] étrangères.

Sa Majesté a donné son assentiment à toutes mesures d'utilité publique, résultat de vos travaux pendant la session qui vient d'heure arrivée à sa clôture.

L'acte qui fait les dépenses subsistantes pour l'entretien des ouvrages obligatoires pour une union de paroisses, au lieu d'être restreinte à des paroisses séparées, diminuera les ressources imposées aux pauvres travailleurs, par la nécessité de leurs renvois de paroisses en paroisse.

L'acte d'amendement de la société commerciale tendra à encourager l'emploi lucratif du capital.

Les actes sur la construction et sur la construction des cours de justice, réduiront, il faut l'espérer, les dépenses et raccourciront la durée des procès en justice.

L'acte de commission ecclésiastique, fondé sur les recommandations d'une commission royale, détruira les obstacles qui ont été opposés par le nombre et la variété des formules qui ont été imposées à la déclaration jusqu'ici exigées du clergé.

L'administration et la discipline des prisons seront améliorées par l'acte de contrôle national et d'amendement sur les lois qui s'y rattachent.

L'acte sur la juridiction équitable des cours de comté donnera une extension utile à l'administration locale de la justice.

L'acte consolidant le contrôle de l'échiquier avec le conseil des comptes tendra à accroître l'efficacité des moyens d'examiner les comptes publics.

L'acte pour l'établissement de l'enregistrement des titres en Irlande rendra plus facile et plus sûr le transfert de la propriété foncière en Irlande.

L'acte pour modifier les lois qui gouvernent la tenure de la pêche en Irlande tendra à préserver le retour des désordres qui ont eu lieu l'année dernière à Belfast.

L'acte pour la défense maritime des colonies a détruit les obstacles qui empêchaient jusqu'alors les colonies de prendre aux mesures efficaces pour leur propre défense contre les attaques par mer.

Sa Majesté a ainsi donné avec joie son assentiment à d'autres mesures nombreuses et utiles d'une importance moins générale.

Les électeurs du Royaume Uni seront bientôt appelés à choisir de nouveaux leurs représentants au parlement; et Sa Majesté prie avec ferveur que la bénédiction du Dieu Tout Puissant puisse accompagner leurs actes et les guider dans l'accomplissement du but de la sollicitude constante de Sa Majesté,—le bien-être et le bonheur de son peuple.

FEUILLETON

Nos lecteurs trouveront le feuilleton à la seconde page de l'*Abeille*.

Est décédé à Tarbes, Département des Hautes Pyrénées (France), le 27 juin 1865, après une longue et cruelle maladie, PIERRE ALEXIS PELLERIN, né à la Nouvelle-Orléans le 2 août 1818.

JETS.

MM les souscripteurs au Bal du 2 septembre sont priés de se réunir au foyer de l'Opéra, le 1 JUILLET, à 8 heures et demie très précises. Entrée sur Toulouse. 30 juillet—1

AVIS.

La société qui a existé en cette ville pendant vingt ans sous la raison

EUG. ROCHEREAU & Co,

a été dissoute au jourd'hui par la retraite pour raison de santé de Monsieur Eug. Rocherau.—Messieurs Albin Rocherau & William T. Hepp continueront les affaires sous la raison de A. ROCHEREAU & CO, successeurs de l'ancienne société.

Nous remercions nos amis de la confiance qu'ils nous ont toujours témoignée et en solicitons la continuation en faveur de nos successeurs.

EUG. ROCHEREAU & CO.

Nlle Orléans, 31 juillet 1865. 1er août—15

AVIS.

Les soussignés ont formé ce jour une société de commerce sous la raison

A. ROCHEREAU & Co,

Pour continuer les affaires de commission maison successeurs de l'ancienne maison

EUG. ROCHEREAU & CO.

Messieurs CHARLES T. DUGAZON, sont associés de notre maison.

Bureaux, Nos 18 & 18 rue St Louis.

ALBIN ROCHEREAU,
WILLIAM T. HEPP.

Nlle Orléans, le 1er août 1865. 1aout—15

Prosper Camus,
NOTAIRE PUBLIC,
86.....RUE ROYALE.....86
—AU PREMIER—
Entre St-Louis et Conti.
1er août—1m

ON DEMANDE immédiatement UNE BONNE FEMME DE MENAGE—Gages $10 par mois. S'adresser rue des Remparts No 146. 1er août—1

La Salle de Lecture du Commerce et la Salle d'Eches

Seront ouvertes MARDI 1er AOUT 1865 à l'BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale. Nouvelle Orléans, où y trouvera actuellement quelques copies des premiers journaux étrangers et américains, des dernières dates reçues, ainsi que les "Mandatos" [illegible]

Compagnie d'Exprès d'Adams

Exprès pour le Texas.

LA COMPAGNIE D'EXPRES D'ADAMS [illegible] transporter [illegible] TEXAS [illegible] AUTRES POINTS DU TEXAS [illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Revenus, taxes originaires. Au Bureau du Percepteur [illegible] Etat Unis [illegible] 1er District de la Louisiane [illegible]

CHARLES SMITH.

A. DELVAILLE L. JOUBERT

DELVAILLE & JOUBERT,

COURTIERS DE TAUX, DE BILLETS DE CHANGE.

10.....Rue Carondelet.....10

Nouvelle Orléans.

PILCHER & BARROW,

(Successeurs de PILCHER & GOODRICH et PILCHER & Co)

Facteurs de coton et de sucre, et MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

No 30, Front Row, rue Perdido—Nouvelle Orléans.

Les affaires sont dirigées par M. PILCHER.

A. B. GRISWOLD. WM. M. GOODRICH.

A. B. GRISWOLD & CO.,

A la colline des rues Canal et Royale, [illegible] HOOK GOODRICH, [illegible] Orléans [illegible] importateurs de monitors, chemises, produits [illegible] portables, argenterie [illegible]

Continuement en magasin [illegible]

AVIS.

Nlle Orléans, [illegible] 1865.

La [illegible] Toulouse, entre Bienville et Bienville, dans la maison [illegible] de Charbon et Bienville M. A. [illegible] est prête de la fermer le 1er Octobre. [illegible]

Whisky de Dexter.

WHISKY DE DEXTER

CHAQUE JUSTEMENT CELEBRE

WHISKY

[illegible] PRIX ORDINAIRES.

Les MM DEXTER [illegible] Depuis vingt ans [illegible] JNO B. MURISON & Co.

BOTTES ET SOULIERS.

Bottes et souliers,

No 50 de la rue du Camp

Nous avons en [illegible] dames, demoiselles et messieurs, et le [illegible] DRAKE & MARSHAL, Rue du Camp No 50.

POUR LE HAVRE.—La belle MARIANNE, [illegible] JOSEPH DEVINOIS, Rue Carondelet No 6, G. W. DAVISON, Rue du Camp.

Ligne de la Mobile des Etats Unis, Nouvelle Orléans et Mobile—Bateau-vapeur [illegible] MARDI, [illegible] BILLE—Départ MARDI, [illegible] du courant, les cinq heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain—Le bon bateau FRANCIS, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. HARRIS, Rue Front No 38.

N. B.—Ce bateau partira [illegible] heure, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, pour Mobile. 1er août

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE—Le bateau à vapeur MAGOLIE partira [illegible] de ce jour, [illegible] MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS. Il partira de Madisonville [illegible] BREDIS, [illegible] MARDIS, [illegible] Pas de place [illegible] CHAS W. LEWIS, Rue Gravier No 38.

Bateau régulier du marché [illegible] Gray [illegible] POUR VICKSBURG, Natchez, Vicksburg, [illegible] intermédiaires—Le beau paquebot PEYTON [illegible] Capitaine Parrotton, [illegible] MARDI, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord